

1. Contrôle du pH

Le pH doit être contrôlé 1 fois par semaine et compris entre 7,2 et 7,4 pour que l'eau soit éclatante de pureté.

Si le pH est > 7,4, le diminuer avec **ACTI pH Minus**
Diluer 150g de pH Minus poudre pour 10m³
d'eau dans un récipient
ou 0,1L de pH Minus liquide pour 10m³ d'eau
devant les refoulements
Doublé le dosage pour une eau alcaline (TAC>15°f)

Si le pH est < 7,2 l'augmenter avec **ACTI pH Plus**
Diluer 150g de pH Plus poudre pour
10m³ d'eau dans un récipient
ou 0,1L de pH Plus liquide pour
10m³ d'eau directement
devant les refoulements
Doublé le dosage pour une eau
alcaline (TAC>15°f)

Attention: Effectuer le dosage en l'absence IMPERATIVE de baigneurs. Procéder par tranches de 0,2 unités de pH espacées de 2 heures.

2. Contrôle du chlore

Pour que votre eau soit désinfectée, mais surtout désinfectante, placer un galet de **ACTI Multifonction 5 en 1 en 250g** pour 25m³ d'eau dans votre skimmer ou dans votre station de dosage.

Contrôler 1 fois par semaine le taux résiduel de chlore. Il ne doit jamais être inférieur à 0,5 mg/L. Il convient de le maintenir entre 1,5 et 2 mg/L. La consommation journalière proche de 4 g par m³ augmente en fonction de la fréquentation, l'ensoleillement et l'agitation.

Important : Contrôler chaque mois la teneur en stabilisant qui doit être inférieure à 75 mg/L.

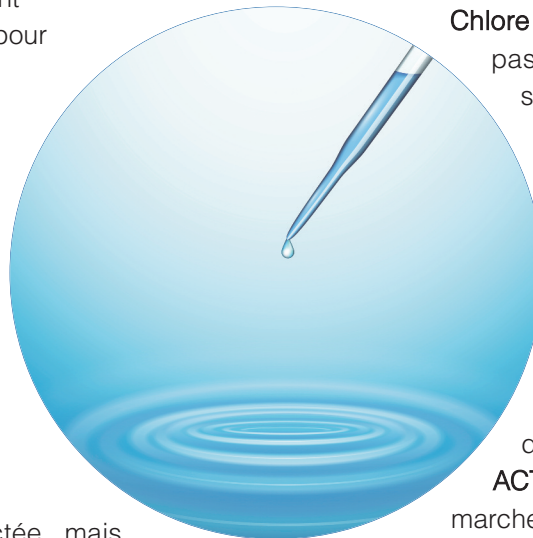
ACTI pH Minus : **ACT-500-0574**
ACTI pH Plus : **ACT-500-7018**
ACTI Multifonctions 5 en 1 : **ACT-500-0090**
ACTI Chlore Choc pastille : **ACT-500-0127**
ACTI Anti-algues triple action : **ACT-500-7079**
ACTI Net'Bord gel : **ACT-500-0577**



3. Traitement Chlore Choc

En cas d'eau verdissante ou trouble, ou d'un défaut de traitement, effectuer un traitement choc avec **ACTI Chlore Choc pastille** à raison de 7 à 10 pastilles pour 10 m³ d'eau, dans les skimmers, la filtration en marche forcée.

Attention : Effectuer le dosage en l'absence IMPERATIVE de baigneurs.



4. Traitement anti-algues

Pour prévenir le développement d'algues, toujours désagréable, utiliser **ACTI Anti-algues triple action**. Filtration en marche, verser directement le traitement dans le bassin : 1L pour 50 m³ au démarrage de la saison, puis 1/2L pour 10 m³ chaque semaine.

Attention : Effectuer le dosage en l'absence IMPERATIVE de baigneurs.

5. Nettoyage de la ligne d'eau

Pour que votre ligne d'eau soit irréprochable et pour désagréger les dépôts gras et le tartre, utiliser **ACTI Net'Bord gel**. Pour cela:

- Humidifier les surfaces à traiter
- Employer ACTI Net'Bord avec une éponge
- Laisser agir 10 minutes
- Rincer abondamment avec l'eau du bassin
- Recommencer si les tâches sont tenaces